



Le service Enfance-Jeunesse

Les modes de vie évoluent, ce qui n'est pas sans conséquence sur le rythme journalier des enfants – l'accueil étant assuré dès 7 h 30 jusqu'à 18 h. La municipalité, consciente de l'importance de l'accueil périscolaire et extra-scolaire, répond aux besoins des familles. Ces temps d'accueil participent au développement et à l'épanouissement des enfants et sont des moments importants de socialisation dans un monde qui a tendance à faire la part belle à l'individualisme.

Trois pôles d'activités s'articulent autour du temps scolaire : les garderies, les restaurants et le centre de loisirs sans hébergement. À Cébazat, le choix a été fait de regrouper ces trois pôles d'activités dans un même service : Enfance-Jeunesse.

Ce service se veut dynamique et répond à une réelle demande et aux besoins des familles.

Le restaurant scolaire a été mis en place dans les années soixante-dix et les garderies vers 1985. Le CLSH a été créé en 1997 (l'année dernière, pour ses 10 ans, une grande fête s'est tenue à Sémaphore).

Ces structures ont reçu l'agrément des services de la DDJS (direction départementale du ministère de la Jeunesse et des Sports), pour les

mineurs de plus de 6 ans et de la PMI (Protection maternelle et infantile) pour l'accueil d'enfants de 4 à 6 ans. Elles fonctionnent également dans le cadre d'un contrat enfance-jeunesse signé avec la CAF. Cette dernière apporte un soutien financier pour les garderies et le CLSH.





L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire fonctionne les jours d'école et se décline en :

Garderie : Les familles confient leurs enfants à leur convenance en début et fin de journée. *Horaires : de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h dans les écoles maternelles et primaires Jules-Ferry et Pierre-et-Marie-Curie.*



Espace travail : Il permet aux enfants de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un adulte de 16 h 45 à 18 h.

Aide aux devoirs de 16 h 45 à 18 h. Ce service a été créé pour répondre au besoin d'accompagnement de certains enfants. Ceux-ci, souvent repérés par les enseignants, ont des difficultés spécifiques.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (garderies matin et/ou soir et espace travail)

Forfait mensuel/enfant11,10 €
au 1^{er} septembre 2008

• L'aide aux devoirs est un service gratuit intégralement pris en charge par la commune.



L'aide aux devoirs.

La restauration scolaire

Les enfants des écoles Pierre-et-Marie-Curie et Jules-Ferry sont pris en charge de 11 h 30 à 13 h 30 pour le temps du repas et des animations par l'équipe. Il existe un service de repas pour les enfants de maternelle et deux pour ceux du primaire.

Les deux restaurants scolaires ont été entièrement réhabilités. Les cuisines et les salles du restaurant Jules-Ferry ont été restaurées en 2004 ; les

travaux de rénovation ont eu lieu en 2006 pour le restaurant Pierre-et-Marie-Curie.

Un meilleur confort d'accueil, un environnement agréable et fonctionnel, du matériel moderne et aux normes, tels ont été les choix effectués afin que les enfants puissent manger dans les meilleures conditions possible.

Les repas sont préparés sur place au restaurant Jules-Ferry par du personnel



Françoise Desnous, adjointe au maire, en charge de l'enfance et de la jeunesse, en visite au restaurant Jules-Ferry.



La cuisine Jules-Ferry.

en cuisine sous la houlette du cuisinier. Les menus sont équilibrés et conformes aux recommandations du PPNS (Plan prévisionnel de nutrition et de santé), dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (HACCP).

Les menus sont validés par une diététicienne. Ils font la part belle aux produits frais avec une importante variété de plats proposés afin de faire connaître ou découvrir des aliments que les enfants n'ont pas l'habitude de manger.

Des animations régulières autour d'un thème (par exemple : les produits laitiers, les fruits ou les légumes oubliés) sont organisées en collaboration avec la diététicienne. Des menus à thèmes et des menus bio sont aussi proposés dans l'année, grâce à une aide du Conseil général. Les menus hebdomadaires sont affichés à l'extérieur des restaurants scolaires et sont disponibles sur le site de la Ville (rubrique "Services municipaux").

Le service tient compte des demandes particulières des familles (allergies, convictions religieuses...).

En dehors du temps de repas, les enfants sont pris en charge par le personnel d'animation qui propose des ateliers jeux, des activités manuelles ou d'expression.

Les effectifs

- ✦ Maternelle Pierre-et-Marie-Curie : 35 à 40 enfants.
- ✦ Maternelle Jules-Ferry : 40 à 45 enfants.
- ✦ Primaire Pierre-et-Marie-Curie : 65 à 70 enfants.
- ✦ Primaire Jules-Ferry : 95 à 100 enfants.

Soit au total de 235 à 260 enfants par jour.

RESTAURANT SCOLAIRE

	Barème 1	Barème 2	Barème 3
Prix du repas	2,99 €	3,53 €	4,06 €

Tarifs dégressifs suivant quotient familial.
Au 1^{er} septembre 2008.



De gauche à droite, de haut en bas : Olivier Banière, Olivier Faure, Maria De Macedo, Karen Laporte, Laurent Nava, Rose Pires, Marie-Laure Goutorbe, Corinne Monségu, Aurélia Martinez, Murielle Vallet, Agnès Denayrolles, Jean-Pierre Apcher, Jeanine Martin, Carole Leduc, Fabienne Dore, Rose Roche, Eliane Chaput, Nathalie Neves, Raquelita Fernandez et Julie Berger.
Absents sur la photo : Josy Crouzeix, Laurence Robert, Karine Martins et Sylvie Cizel.



L'accueil extrascolaire

Le centre de loisirs est ouvert aux enfants de 4 à 17 ans, tous les mercredis, pendant les petites vacances scolaires (sauf celles de Noël) et tout le mois de juillet (fermé en août). L'accueil se fait à partir de 7 h 45 jusqu'à 9 h et le soir, les enfants peuvent quitter le centre à partir de 17 h 30 et jusqu'à 18 h 15.

Le système est souple : l'inscription se fait à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas les mercredis, et en journée complète pour les vacances.

Tous les mercredis et les petites vacances, l'accueil a lieu dans les locaux du restaurant scolaire Pierre-et-Marie-Curie.

En juillet, c'est dans le hall Léo-Lagrange au complexe sportif que le centre accueille les enfants. Une trentaine d'enfants fréquente régulièrement le CLSH les mercredis, jusqu'à quarante pendant les petites vacances et plus de cent en juillet.

Le personnel d'encadrement est composé de 9 animateurs et animatrices diplômés, placés sous la responsabilité du directeur.

L'équipe propose un fonctionnement qui permet à chaque enfant de trouver sa place, d'être reconnu comme un individu à part entière. La mise en place de groupes d'âge, avec des animateurs référents et des lieux de vie spécifiques, permet aux enfants de se créer des repères et de s'approprier leur espace. Les animateurs ont un rôle pédagogique avec pour objectif de favoriser l'éveil culturel et artistique et l'ouverture interculturelle.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents qui sont informés du fonctionnement du centre, des activités, des projets en cours ou à venir mais aussi de la manière dont leur enfant vit sa journée au CLSH.



Activités

Le programme d'animation s'articule autour d'un projet pédagogique dont les grandes lignes sont la socialisation, l'autonomie progressive et l'épanouissement des enfants.

Situé à proximité des lieux de vie, le CLSH permet aux enfants de découvrir et de s'approprier leur environnement quotidien. Un réel travail de collaboration existe entre l'équipe d'animation et les divers organismes, services ou associations de la commune.

Les animateurs encouragent les enfants à s'investir dans des projets qui leurs



permettre de trouver leur place, et de favoriser les initiatives grâce à des activités de différents domaines.

Cette démarche rend les enfants réellement acteurs de leurs loisirs, et même de leur ville si le projet permet aux enfants d'intervenir, de rencontrer et de travailler avec d'autres acteurs de la cité.

Le programme offre en permanence une palette d'activités riches et variées :

Activités physiques et sportives : initiation aux sports collectifs ou individuels, grands jeux, etc.

Activités manuelles : traditionnelles de préférence comme peinture, bois, tissus ou moins courantes, notamment la fabrication de jeux géants, etc.

Activités d'expression : chant, danse, théâtre, musique...

Sorties d'ordre culturel : visite de musées, participation à des manifestations comme Expo-Science...

Sorties à thème : neige, camping, voile...

Les activités proposées tiennent compte de l'âge des enfants.

À noter : en juillet, un programme spécifique et dynamique est proposé aux adolescents (6^e et plus jusqu'à 17 ans).

Pratique

Restauration. Les repas sont pris sur le lieu du centre et proposés par le personnel du restaurant scolaire. Une collation est proposée le matin aux enfants qui le souhaitent et un goûter en fin d'après-midi est également prévu.

Inscriptions. Les inscriptions se font par avance par écrit en remplissant le planning prévisionnel ou par courriel.

■ Pour les mercredis : au plus tard le vendredi pour le mercredi suivant.

■ Pour les vacances : environ 10 à 15 jours avant le début de chaque période (par exemple, pour les vacances de Toussaint 2008, la date limite d'inscription est fixée au 17 octobre 2008).

Tarifs. Ils sont disponibles sur le site de la ville (www.cebazat.fr) et en page 10 du magazine de juillet 2008. ■